



Accompagnement et formation d'équipe

Votre association est engagée ou souhaite s'engager dans une démarche de réflexion sur ses pratiques ou sur sa dynamique interne ? Elle souhaite promouvoir la formation continue du personnel ? L'APEF* soutient des accompagnements d'équipe et des formations individuelles : ...

1. Accompagnement d'équipe

Ce dispositif permet aux associations de choisir un intervenant extérieur pour les accompagner dans une démarche réflexive et collective. Il aborde l'organisation du travail, l'élaboration, le suivi et l'évaluation d'un projet ou d'une pratique, l'analyse d'une situation. Il peut également se centrer sur une « dimension relationnelle » concernant les travailleurs entre eux et/ou les travailleurs avec leur public.

L'intervention du fonds est calculée sur base des prestations de l'accompagnateur : maximum 500 € la journée et 2000 € par accompagnement.

Un plan d'action 2010-2011 sera lancé fin 2009 proposant des appels à projets concernant, entre autres, ces actions de formation et d'accompagnement. Ces appels auront lieu les 15 janvier, 15 mai et 15 octobre 2010 et 2011.

2. Formations gratuites

L'APEF* propose des formations gratuites pour les travailleurs relevant de la CP 329. Le catalogue (FORMAPEF) est téléchargeable sur www.apefasbl.org/news.

Si l'offre du catalogue ne rencontre pas vos attentes, 2 actions complémentaires de formation sont possibles :

- Remboursement de modules courts

Les associations peuvent obtenir le remboursement de frais de formation des travailleurs à des modules autres que ceux proposés par l'APEF. Les thématiques couvertes sont les suivantes : bureautique/informatique, gestion administrative et comptable, législation, gestion du stress, de conflit, conduite de réunion, dynamique de groupe, secourisme.

L'intervention par travailleur est plafonnée à 80 €/jour et 320 €/module.

- Soutien à des projets spécifiques de formation

Cette action est destinée à des travailleurs qui souhaitent bénéficier d'un financement pour un projet spécifique de formation non repris dans le catalogue FORMAPEF et qui ne relèvent pas du remboursement de modu-

les courts (ci-dessus).

L'intervention est limitée à 60h de formation et à 1000 € pour les formations individuelles et à 5000 € pour les formations de groupe.

Infos : Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation (APEF) - 02/250 38 57 - appela-projet@apefasbl.org - www.apefasbl.org/les-fonds

* Association Patrimoine pour l'Emploi et la Formation

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Si le travail demandé ne dépasse pas deux heures d'investissement, il vous sera fourni dans des délais courts et restera totalement gratuite. Si vous avez souvent recours à ce service (plusieurs demandes/an), ou que la question posée nécessite plus d'une demi-journée de recherche, cette aide deviendra un échange de service. Pour bénéficier de cette aide juridique, contactez Damien, du lundi au jeudi : au 02 286 95 75 ou via damien.revers@reseau-idee.be

Infos en bref

1. Commission paritaire 329

Du neuf depuis le 1er juillet 2009 :

- Le montant du défraiement est passé à 0,31 €/km pour l'utilisation de véhicule à moteur personnel pour des déplacements professionnels.

- Nouveau dispositif en matière de reclassement professionnel (outplacement) : le Fonds social Socioculturel est désormais chargé de proposer l'offre de reclassement aux travailleurs licenciés de 45 ans et plus. Il se substitue ainsi partiellement à l'employeur dans une série de démarches tant vis-à-vis des travailleurs licenciés que des opérateurs de reclassement. Infos : APEF - 02/229 20 31 - outplacement@apefasbl.org

2. Mesures éco-fiscales pour les déplacements à vélo

L'indemnité pour les déplacements effectués en vélo du domicile au lieu de travail est passée, en 2009, de 0,15 à 0,20 €/km. Actuellement, il est donc fiscalement plus intéressant de se déplacer en vélo qu'en voiture (toujours limité à 0,15 €/km).

NB : cette indemnité ne peut se cumuler à une autre indemnité déjà reçue pour le même trajet (ex.: si l'employeur rembourse déjà l'abonnement de bus).

De plus, les travailleurs qui recevront un « vélo de société » de leur employeur ne seront plus imposés. Jusqu'à présent, ils

étaient taxés au titre d'avantage en nature.

Une série de déductions fiscales sont également prévues dans le chef de l'employeur qui prévoit une structure pour entreposer les vélos de son personnel, la mise à disposition d'un vestiaire ou encore l'entretien des vélos.

3. Congé parental

Depuis le 1^{er} avril, le congé parental peut être pris jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 12 ans (au lieu de 6 ans auparavant).

4. Plan Activa

Une série de modifications devraient voir le jour à partir du 1er janvier 2010 :

- d'une part, il est prévu la diminution de la réduction des cotisations patronales ;

- d'autre part, il est prévu d'augmenter l'allocation à laquelle peut prétendre le travailleur Activa et d'allonger la durée pendant laquelle il en bénéficie.

D'un cas à l'autre, ces modifications pourraient avoir, pour l'employeur, des conséquences financières favorables ou défavorables.

Plus d'infos auprès de votre bureau du FOREM ou de l'ONEM compétent.

INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°4/2009

POINT DE VUE



Crise laitière : un enjeu agricole... et de société !

La crise laitière dénonce les menaces qui pèsent sur le monde agricole. Elle questionne aussi l'alimentation, le mode de production et le modèle de société actuel. Des questions qui nous concernent tous, en tant que citoyens et éducateurs. Rencontre avec Xavier Delwarte, de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA).

Grève du lait, épandages massifs... Ces actions fortes témoignent de la détresse du monde agricole.

Ces actions mobilisant notre base paysanne visaient à créer un effet d'électrochoc et à remettre les pendules à l'heure, en faisant prendre conscience surtout à nos politiques, mais aussi à nos citoyens, que les aliments qu'ils vont acheter en grande distribution sont encore produits par des humains qui réalisent un travail intense. Malgré ce travail et les investissements énormes, l'agriculteur s'endette. Aujourd'hui, les prix de vente tournent autour de 0,20€/litre, ce qui n'englobe pas le coût de production moyen évalué à 0,33€/litre en Wallonie, auquel il faut encore ajouter le coût du travail autour de 6 cents en moyenne. Cette baisse des prix est due à un surplus de production, qui a été décidé par l'Europe, pour nous préparer à la disparition des quotas en 2015. Là-dedans se retrouve l'idéologie courante au niveau international qui est de dire que le marché va pouvoir s'autoréguler : plus il y a de lait sur le marché, moins le lait est cher, et plus nous sommes compétitifs au niveau international. Qui y gagne ? Pas les agriculteurs, mais bien l'industrie agro-alimentaire comme Nestlé ou Danone, qui bénéficie de matières premières à très bas prix, ainsi que la grande distribution qui vend des produits laitiers à des prix beaucoup trop élevés par rapport à ce qui est payé aux producteurs. Nous, ce que nous voulons c'est maintenir absolument une régulation.

Cette lutte dépasse la seule question du lait.

En effet, il y a là un enjeu central par rapport à toutes les questions sur la table aujourd'hui : Quelle alimentation voulons-nous ? Quel mode de production a le moins d'im-

pact sur le réchauffement climatique ? Quel impact au Sud ? Un exemple : les aides européennes favorisent l'envoi de lait en poudre en Afrique. Les réalités locales font que les coûts de production sont plus élevés que la poudre de lait exportée et donc les produits locaux sont plus chers que les produits provenant d'Europe. Une manière de casser les prix là-bas et de se faire de l'argent sur le dos des producteurs locaux du Sud, avec comme conséquences très graves l'appauvrissement et la famine.

Vous défendez l'agriculture paysanne, ses valeurs sociales et environnementales.

L'agriculture paysanne est à taille humaine, à vocation artisanale et à vocation nourricière. La volonté est de développer cette agriculture paysanne de la façon la plus digne possible d'un point de vue social, donc de payer les gens correctement, chez nous, mais aussi au Sud. L'enjeu environnemental est également crucial. La relocalisation de l'agriculture est essentielle notamment afin d'éviter les transports des produits par camions ou les avions qui nous apportent des haricots du Kenya, même bio. Pour avoir une politique cohérente, il faut redévelopper une agriculture locale et des filières de commercialisation qui permettent de vendre les produits à des prix décents pour les consommateurs. Pour cela, on doit pouvoir se défendre aussi, ici et là-bas, par des barrières douanières/tarifaires.

Quel rôle peut jouer le consommateur, d'un point de vue tant individuel que collectif ?

L'acte d'achat du citoyen joue fortement sur le mode de production. Beaucoup de critères entrent en compte, ce qui ne facilite pas la tâche du consommateur. Par exemple, acheter du bio en grande surface, en pensant faire du bien à la planète, n'est pas nécessairement la solution. Même en agriculture biologique, on peut faire de l'agriculture intensive. Comme on peut faire de l'agriculture conventionnelle de manière autonome dans le fonctionnement de son exploitation, sans être lié à l'industrie agro-alimentaire. Au-delà des labels que tout le monde connaît, il y a des choses beaucoup

SOMMAIRE

Épinglé pour Vous	2
• Oser la politique en ErE	
• Deux Rencontres en 2010	
• Cambio: un service de voitures partagées	
Côté membres	3
• Les Français ont besoin de réseau	
Le Coin du juriste	4
• Accompagnement et formation d'équipe	
• Infos en bref	

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS •
Damien REVERS • Céline TERET • Joëlle
VAN DEN BERG •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

plus fines et compliquées à analyser sur le mode de production, sur la provenance des produits, etc. Il vaut donc mieux s'adresser aux producteurs locaux. Et prendre conscience de la main mise des multinationales sur l'alimentation, les matières premières et les ressources naturelles de la planète. La FUGEA encourage les groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne et différentes formes de collectivités qui réunissent des paniers bio qui viennent de chez nous. La difficulté c'est que la filière locale est à recréer. Les producteurs ont été amenés à travailler de manière industrielle, avec des grosses quantités, pour lesquelles ils sont très mal payés. Il faut donc repenser le mode de production et également avec des filières alternatives de commercialisation.

Propos recueillis par Céline TERET

FUGEA : 065 33 55 03 - www.fugea.be

Charte de l'agriculture paysanne sur
www.saveurspaysannes.be

Retrouvez l'intégralité de cette interview (origine de la crise, négociations avec le politique...) sur
www.mondequibouge.be





Oser la politique en Education... relative à l'Environnement

L'Institut d'Eco-Pédagogie a récemment organisé deux séminaires aux thèmes inédits. D'abord, « Changement et altérité », le 4/10 : le yoga et la psychanalyse comme voies de changement dans nos relations à soi, aux autres et à l'environnement. Ensuite, le 18/11, « Oser la politique en Education... relative à l'Environnement » : pour comprendre et orienter le système socio-économique. Mais au fond, quel système transmettons-nous (même inconsciemment) lorsque nous menons des activités en ErE ? Quels changements voulons-nous vraiment ?... A lire, notamment, « Les deux âmes de l'écologie » de Romain Felli, 2008.

Ces journées de formation, à l'occasion desquelles le Réseau IDée fut invité comme intervenant, s'inscrivent notamment dans la suite de Porteurs d'ErE, à savoir : faire résonner l'ErE avec d'autres sons de cloches, mais aussi, faire connaître l'ErE, quitte à sortir des ronrons et à bousculer.

Prochain rendez-vous, le 16/12 : « Ecole du dehors & petite enfance », avec Sarah Wauquiez, pédagogue par la nature. Infos : www.institut-eco-pedagogie.be - 04 366 38 18



Deux Rencontres en 2010 : bloquez vos agendas et proposez des ateliers !

Rencontre des associations bruxelloises :

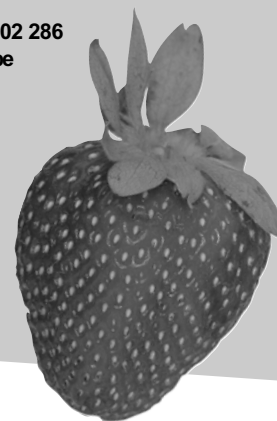
Ma 19 janvier, la traditionnelle journée de rencontre entre associations bruxelloises de l'ErE, à laquelle les associations venues des autres régions sont également bienvenues, aura encore lieu dans les locaux de Tournesol-Zonnebloem asbl. Au menu, échanges de points de vue, de pratiques et d'astuces autour du thème de la **biodiversité** !

Contact et proposition d'ateliers : Dominique Willemsens - 02 286 95 72 - dominique.willemsens@reseau-idee.be

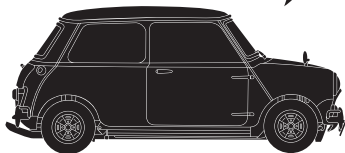
12^{es} Rencontres de l'ErE :

Lu 21, Ma 22 et Me 23 juin, au Domaine des Fawes (Pays de Herve), les 12^{es} Rencontres de l'ErE auront pour fil rouge l'**alimentation**. Retrouvez prochainement le programme et les infos pratiques sur www.reseau-idee.be/rencontres-reflexions

Proposez un atelier : Marie Bogaerts - 02 286 95 75 - marie.bogaerts@reseau-idee.be



Testé pour vous



Cambio, un service de voitures partagées

Pour autant que l'on dispose d'une station Cambio à proximité et d'un besoin limité d'une voiture, s'inscrire à ce service est aisé. Après une séance d'information, obligatoire, on reçoit sa carte. Ensuite, il s'agit de se lancer dans de nouvelles habitudes. Réserver via le web ou par téléphone, facile. Les difficultés : identifier les activités « nécessitant » une voiture, les regrouper, les planifier... On paie à l'heure et au kilomètre. Autant gérer rationnellement car le compteur tourne en direct.

Quelques procédures à respecter systématiquement (prenant plus de temps les premières fois) : faire le tour de la voiture pour voir si elle est cabossée (et elle l'est), le mentionner dans le carnet de bord... Côté coût, il y a une importante participation financière au départ (de 150 à 600 €), remboursée lors de la désinscription. L'abonnement mensuel varie de 4 à 22 € selon la formule, le coût d'utilisation varie selon la durée, le nombre de kilomètres et le modèle de voiture... Lors de la réservation, une simulation permet de calculer le coût réel. A noter : le système existe pour les particuliers et pour les entreprises.

A l'heure actuelle, on trouve des stations à Arlon, Ciney, Liège, Mons, Namur, Ottignies/Louvain-la-Neuve et Bruxelles, ainsi qu'en Flandre et en Allemagne. Chaque semaine, de nouvelles stations voient le jour, fonction, notamment, de la volonté de la ville ou de la commune...

Joëlle van den Berg

En savoir plus : www.cambio.be - Cambio Bruxelles : 02 227 93 02 - Cambio Wallonie : 070 222 292



Les Français ont besoin de réseau

C'était le grand rassemblement français de l'éducation à l'environnement, du 27 au 29 octobre dernier, à Caen. Près de 1000 acteurs s'y étaient réunis pour les Assises nationales de l'EEDD (« Education à l'Environnement vers un Développement Durable »). Le Réseau IDée y était. Analyse.

Au menu de ces trois jours d'Assises nationales françaises : tables rondes, ateliers de recommandations et conférences rassemblant les plus grands, de l'astrophysicien Hubert Reeves au conteur-formateur Louis Espinassous, en passant par le pédagogue Philippe Meirieu. Un temps fort, convivial, ressourçant, inspirant. Ils étaient nombreux, venus de tous les secteurs - beaucoup d'associatifs, quelques enseignants, chercheurs, élus, entreprises, syndicats... - et de toutes les régions de l'Hexagone. Toutes ces régions avaient d'ailleurs préparé l'événement depuis de longs mois, lors de 64 Assises territoriales rassemblant plus de 5000 participants. « On a commencé à y réfléchir en juillet 2008, raconte Anne Vernier, de Nausicaa, qui a accompagné la démarche dans le Nord-Pas-de-Calais. On a ainsi organisé 5 rencontres entre le 14 janvier et le 10 février 2009. Chaque fois, ce sont des associations différentes qui organisaient la journée, sur une thématique particulière. Pour chaque entrée thématique, on présentait une expérience, un témoignage, suivi d'ateliers de discussion. Le but était d'arriver à des propositions, des souhaits. »

On le voit, une démarche semblable en de nombreux points à celle menée par le Réseau IDée lors du Parcours d'ErE 2008-2009. À ceci près que les constats qui en émergent, plus ou moins identiques d'une région à l'autre, visaient davantage les acteurs eux-mêmes que les décideurs politiques :

✦ un flou à éclaircir : définir ce qu'est l'EEDD, se mettre d'accord sur les mots, les concepts et les pratiques, pour ne pas se limiter à l'éducation hors-sol - parfois encouragée par l'Education nationale - et garder un lien avec la nature;

✦ de nouvelles stratégies pour de nouveaux publics : entreprises, précarisés, adultes...

✦ manque de connaissance des acteurs, des outils, des pratiques. Il faut plus de lisibilité, pour plus de visibilité, pour plus de reconnaissance.

Et d'identifier des leviers et pistes d'actions : agir en réseau, mettre en place un système d'information partagé, réaliser des plans d'actions politiques concertés, avoir un espace de dialogue, communiquer davantage sur le sens de l'EEDD, son utilité sociale... On le voit, les missions du Réseau IDée - saluées à de nombreuses reprises à Caen - n'ont pas pris une ride, et sont nécessaires, ici comme ailleurs, pour faire avancer collectivement l'éducation à l'environnement dans les esprits et sur le terrain.

« Un des grands chantiers, dans le Nord comme ailleurs, c'est de créer une plateforme où tout le monde se retrouve : associatifs mais aussi élus et industriels. Pour travailler la question du partenariat, faire avancer la réflexion et les stratégies, porter une parole commune. C'est nécessaire, martèle Anne Vernier. On était une région

plutôt dynamique et en avance sur l'EEDD. Ce n'est plus le cas. C'est peut-être dû au fait que l'on ne se voit plus. »

Bonne nouvelle : cette plateforme a été créée en clôture de ces deuxièmes Assises nationales, par le lancement d'un espace de concerta

Christophe Dubois

Retrouvez les traces de ces assises, ainsi que de très intéressantes vidéos des grands penseurs de l'ErE, sur <http://assises-eedd-2009.fr>



Ils l'ont dit

✦ **Dominique Bachelart** (Université de Tours) : « Le dogmatisme voulant faire changer les comportements et enseigner les bons gestes balaie d'un revers de la main le socio-constructivisme et l'empowerment des personnes » et « Attention aussi à faire reposer sur les enfants l'éducation des adultes. C'est une inversion des transmissions. Nous ne sommes pas assez présents dans le champ de la formation des adultes. »

✦ **Anne-Caroline Prévot** (CNRS), sur la question de la biodiversité : « En matière de conservation et de biodiversité, on est souvent dans le registre "apprendre à ceux qui ne savent pas". Cette délégitimation des savoirs empiriques, c'est aussi un rapport de force, une question sociale. Le citoyen lambda peut vouloir favoriser la présence de papillons dans son jardin pour frimer ou pour faire exotique, et non pour sauver la biodiversité. Or l'appropriation dépend du respect des cultures, de la vision du monde de l'autre. Évitions les injonctions, sinon c'est du dogmatisme. On peut apporter des savoirs, mais les objectifs de la conservation doivent être définis collectivement, pas par les conservacionnistes. »

✦ **Dominique Cottreau** (auteure et formatrice en ErE) : « L'importance de la recherche-action, parce qu'il ne s'agit pas seulement de vouloir changer l'autre. Nous aussi, dans nos pratiques, nous devons apprendre à changer » et « Tout dogme, quel qu'il soit, même le DD, avant d'être éventuellement accepté, doit être mis en question, doit être interrogé, pour savoir ce que l'on veut. »

✦ **Rudy L'Orphelin** (Adjoint au Maire de Caen), sur le lien avec le politique : « Par l'éducation, accompagner les mutations à venir, c'est assurer la démocratie. Sans ça, on va arriver à des mesures totalitaires imposées par les bouleversements futurs. »